

# Centre de Formation des Aménageurs Ruraux (CFAR)

**AZN-FPG-CFAR**

*Eau, Terre, Verdure.*

« Intégrer la sauvegarde de l'environnement dans l'agriculture sahélienne au Burkina Faso. »

## COMMUNIQUÉ

Le test d'admission à la formation **2020-2022** des jeunes aux techniques du bocage sahélien se déroulera au sein de la Ferme pilote de l'AZN à Guiè (Commune de Dapélogo / Oubritenga / BF), du **4 au 6 février 2020**.

**Public cible :** jeunes garçons et jeunes filles burkinabè entre **14 et 17 ans** (enfants nés entre 2003 et 2006) et, titulaires au minimum du CEP, motivés par la lutte contre la désertification et désireux de se former et d'exercer dans ce domaine d'activité.

**Formation :** théorique et pratique aux techniques du bocage sahélien (pépinière, élevage rationnel, agriculture durable, aménagement et entretien de l'espace rural, reboisement).

Formation de 3 ans en internat, dont 9 mois de stage et sanctionnée par une attestation de formation.

### Composition du dossier :

- Demande manuscrite du candidat sur feuille double, adressée au directeur du centre, avec précision des motivations du candidat,
- Copie de l'acte de naissance (présenter l'original),
- Copie du CEP (Certificat d'Etudes Primaires) (présenter l'original),
- Copie des derniers bulletins scolaires (présenter les originaux),
- Copie du carnet de vaccination (présenter les originaux).

### Déroulement du test :

- Du **4 au 6 février 2020** (logement sur place dès le lundi 3 pour les personnes éloignées).
- Tout candidat doit être accompagné de son père, de sa mère ou de son tuteur légal, du dépôt de candidature à la proclamation des résultats.
- Le **4/02** de 7H00 à 15H00 : dépôt du dossier ; visite de la ferme pilote de l'AZN en journée ; présentation orale de la formation à 18H00.
- Le **5/02** : Tests écrits/entretiens oraux avec les jeunes et leurs parents.
- Proclamation des résultats le **6 février 2020**.
- Début de la formation : le 7 février 2020.
- Frais d'inscription annuelle: **30 000 Fcfa** (à la charge des parents/tuteurs).

Pour tout renseignement complémentaire :

[cfar@azn-guie-burkina.org](mailto:cfar@azn-guie-burkina.org) / Tél : **60 07 50 50** ou **76 32 89 89**